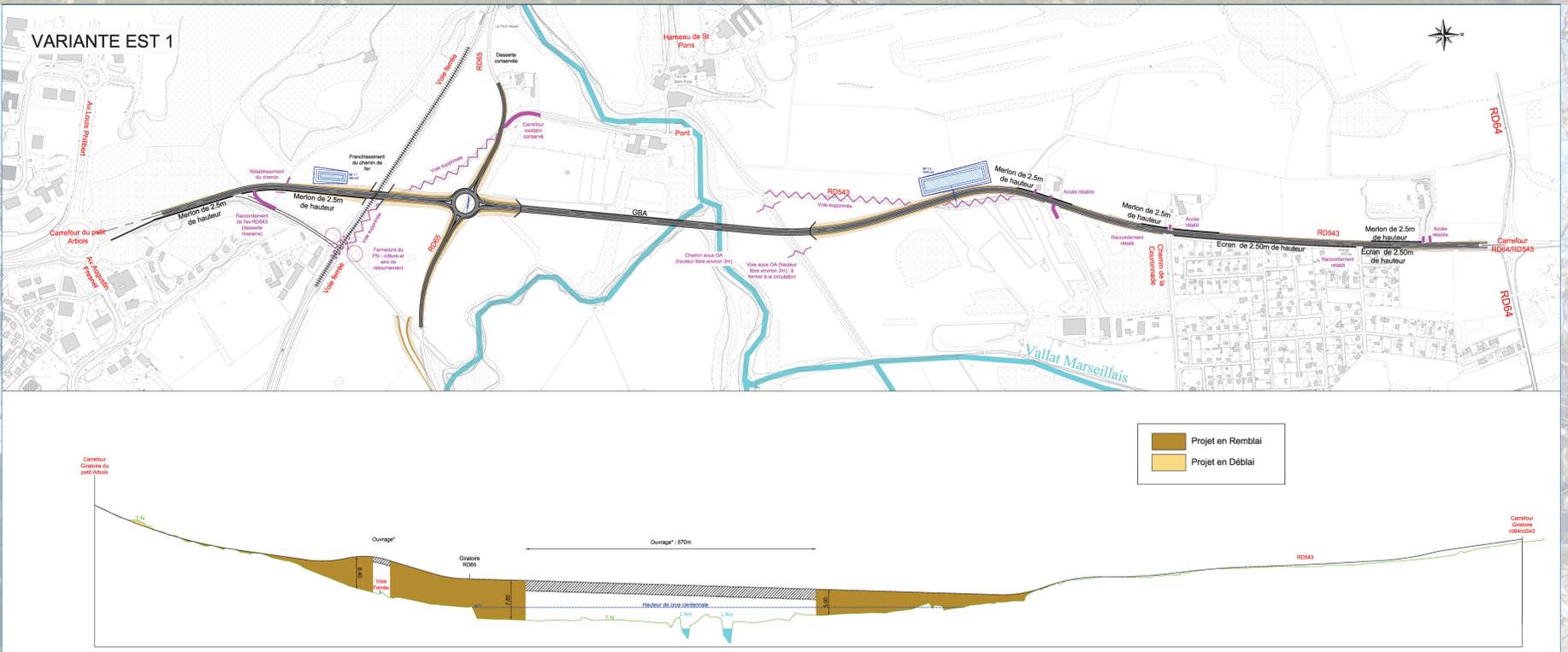
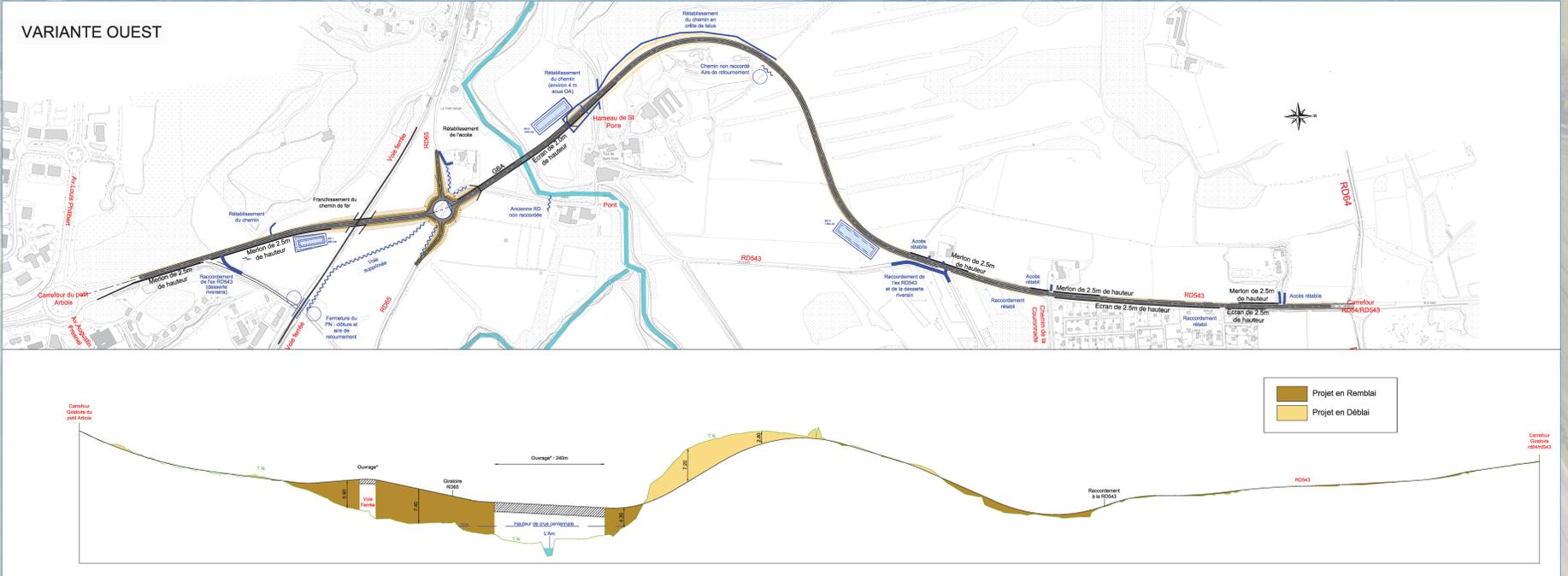
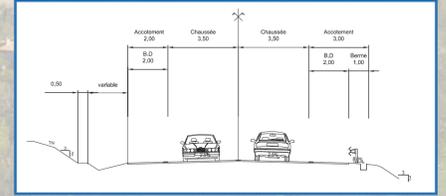


Les variantes proposées 2/2

Caractéristiques communes aux variantes

Le profil en travers de la voie est commun à toutes les variantes : il est constitué de voies de circulation de 3,50 mètres avec des bandes dérasées de 2m assurant le rôle de bandes multi-fonctionnelles (manœuvre d'évitement, circulation des deux roues, etc.). L'accotement est élargi si nécessaire pour recevoir les dispositifs de collecte des eaux de ruissellements de plates-formes, auxquels peuvent être associés des dispositifs de protection acoustique, de type écran ou merlon assurant les niveaux sonores réglementairement admissibles pour les habitations concernées. Sur ouvrage d'art, le profil est adapté en conservant les largeurs de voies et un dégagement de 2m avant la mise en place des dispositifs de retenues. Entre la RD65 et le carrefour du Petit Arbois, le profil est élargi pour recevoir une voie dédiée aux transports en commun...



* : ouvrages d'art schématisés sans les appuis intermédiaires